

COMMUNIQUE / 10 février 2020

**DEGROUX BRUGERE CONSEILLE BREEGA  
A L'OCCASION DE LA LEVEE DE FONDS DE 3 M€ DE OTODO**

Otodo société spécialisée dans la domotique vient de boucler une nouvelle levée de fonds d'un montant de 3 millions d'euros réalisée avec le soutien de Bpifrance, de la Banque Populaire et de Breega qui entre au capital de cette société.

Dorénavant, Otodo sera en mesure d'accélérer le développement et le déploiement de sa plateforme universelle pour la maison connectée auprès des opérateurs de télécom et des fournisseurs de service. L'intérêt grandissant des groupes de télécoms pour la solution technologique permettant de piloter à distance une grande variété d'objets connectés et d'équipement domestiques proposée par OTODO a convaincu Breega d'investir au capital de cette jeune entreprise à haute valeur technologique.

Pour cette opération, Degroux Brugère accompagnait Breega avec Jérémie Swiecznik, associé et Maxim Khlopotin, collaborateur.

Otodo était conseillée par Céline Rouanet, avocate associée du cabinet Antélis Avocats.

**Contacts presse**

---

**AVOCOM** / Charlotte Vier + Romain Ménager / [ch.vier@avocom.fr](mailto:ch.vier@avocom.fr) / [r.menager@avocom.fr](mailto:r.menager@avocom.fr) /

LD : 01 48 24 00 40 ou 42.

**A propos de Degroux Brugère**

---

Le Cabinet DEGROUX BRUGERE intervient depuis plus de 30 ans auprès d'une clientèle d'actionnaires-dirigeants, d'entreprises, de groupes familiaux et de fonds, dans les domaines suivants :

- droit fiscal (patrimonial, groupes de sociétés, entreprises, contentieux),
- droit des sociétés (vie sociale, fusions-acquisitions, restructurations, haut de bilan),
- transactionnel, LBO/Private equity, venture capital,
- droit des entreprises en difficulté,
- droit commercial, contrats,
- droit social,
- contentieux judiciaire.

Le Cabinet comprend aujourd'hui environ 35 personnes, dont 10 associés et une quinzaine de collaborateurs.